



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/55

Compte de gestion - Exercice 2019

Direction Générale des Services

Direction des Finances

Rapporteur : Mme HENOCQUE Audrey

SEANCE DU 30 JUILLET 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 AOUT 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUILLET 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 AOUT 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 AOUT 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme PRIN (pouvoir à Mme NUBLAT), M. VIVIEN (pouvoir à M. VASSELIN), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme FRÉRY), Mme VERNEY-CARRON (pouvoir à M. BLANC), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/55 - COMPTE DE GESTION - EXERCICE 2019 (DIRECTION
GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juillet 2020 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

J'ai l'honneur de vous soumettre pour approbation le compte de gestion de l'exercice comptable 2019
présenté par M. Michel CIPIERE, Trésorier de Lyon Municipale-Métropole de Lyon.

Le compte de gestion répond à deux objectifs :

- justifier l'exécution du budget ;
- présenter l'évolution de la situation patrimoniale et financière de la commune.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier ;
- le bilan comptable de la collectivité qui décrit l'actif et le passif de celle-ci.

Le compte de gestion retrace en dépenses et en recettes l'ensemble des opérations budgétaires et non-
budgétaires effectuées au cours de l'exercice, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les
mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du Comptable public. L'ensemble de ces opérations
est repris dans les tableaux du paragraphe 1-1 du dispositif du présent projet de délibération.

Du point de vue des opérations strictement budgétaires, le compte de gestion reprend le résultat des
exercices précédents et intègre tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiements ordonnancés
sur l'exercice. Ces opérations sont résumées, d'une part, dans les tableaux des paragraphes 1-1 et 1-2 pour le
budget principal, pour les budgets annexes du Théâtre des Célestins, des Halles de Lyon - Paul Bocuse et de
l'Auditorium – Orchestre National de Lyon et, d'autre part, dans le tableau du paragraphe 1-3 pour chaque
état spécial des neuf mairies d'arrondissement. La comptabilité des valeurs inactives du budget principal est
quant à elle retracée au paragraphe 1-4.

Les résultats du compte de gestion sont conformes aux résultats du compte administratif de l'exercice 2019
qui est soumis à l'approbation du Conseil au cours de cette même séance.

Considérant que les opérations ont été faites régulièrement ;

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L 1612-12 et
L 2121 31 ;

Vu le compte de gestion 2019 ;

Vu le compte administratif 2019 ;

DELIBERE

STATUANT :

- sur l'ensemble des opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2019, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du comptable public de la Ville,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 ;
- sur la comptabilité des valeurs inactives ;

1- ARRETE comme suit, en euros

1-1. Le détail des masses et le total des soldes en euros figurant au compte de gestion :

1-1.1. Pour le budget principal :

Balance d'entrée		Opérations de l'exercice		Balance de sortie	
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3 495 888 986,76	3 495 888 986,76	4 672 419 859,33	4 672 419 859 ,33	4 234 226 894,98	4 234 226 894,98

1-1.2. Pour le budget annexe du Théâtre des Célestins :

Balance d'entrée		Opérations de l'exercice		Balance de sortie	
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47 475 686,98	47 475 686,98	52 654 892,01	52 654 892,01	57 744 052,36	57 744 052,36

1-1.3. Pour le budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse :

Balance d'entrée		Opérations de l'exercice		Balance de sortie	
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
9 681 166,55	9 681 166,55	12 085 344,87	12 085 344,87	11 717 916,75	11 717 916,75

1-1.4. Pour le budget annexe de l'Auditorium – Orchestre National de Lyon

Balance d'entrée		Opérations de l'exercice		Balance de sortie	
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
35 847 630,04	35 847 630,04	89 318 578,66	89 318 578,66	53 309 354,45	53 309 354,45

1-2. Les résultats totaux des différentes sections budgétaires :

1-2.1. Du budget principal :

	Résultat 2018 après réaffectation		Opérations de l'exercice		Résultat 2019 avant réaffectation	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Fonctionnement		0,00	609 391 442,42	698 309 547,33		88 918 104,91
Investissement	-45 210 996,58		245 003 014,91	246 849 890,85	-43 364 120,64	

1-2.2. Du budget annexe du Théâtre des Célestins

	Résultat 2018 après réaffectation		Opérations de l'exercice		Résultat 2019 avant réaffectation	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Fonctionnement		481 418,05	8 793 184,20	8 581 924,97		270 158,82
Investissement		150 893,68	1 030 766,18	876 330,26	-3 542,24	

1-2.3. Du budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse :

	Résultat 2018 après réaffectation		Opérations de l'exercice		Résultat 2019 avant réaffectation	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Exploitation		127 537,19	1 925 638,19	2 077 536,50		279 435,50
Investissement	-158 055,17		272 522,68	432 108,50		1 530,69

1-2.4. Du budget annexe de l'Auditorium – Orchestre National de Lyon :

	Résultat 2018 après réaffectation		Opérations de l'exercice		Résultat 2019 avant réaffectation	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Fonctionnement		1 979 590,76	16 849 480,15	17 053 938,08		2 184 048,69
Investissement		440 838,94	948 460,50	790 056,32		282 434,76

1-3. Les résultats totaux de la section de fonctionnement de chacune des neuf mairies d'arrondissement :

	Résultat 2018		Opérations de l'exercice		Résultat 2019	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
1er arrondissement		63 787,02	340 164,37	373 582,00		97 204,65
2e arrondissement		82 915,59	261 904,39	307 750,09		128 761,29
3e arrondissement		244 031,24	834 062,79	845 252,00		255 220,45
4e arrondissement		97 390,41	535 494,54	531 650,00		93 545,87
5e arrondissement		87 836,77	501 010,52	540 530,19		127 356,44
6e arrondissement		102 098,15	356 914,10	454 775,72		199 959,77
7e arrondissement		178 477,57	759 479,94	705 114,00		124 111,63
8e arrondissement		191 976,52	910 372,85	828 413,00		110 016,67
9e arrondissement		253 383,00	632 889,29	499 835,00		120 328,71
		1 301 896,27	5 132 292,79	5 086 902,00		1 256 505,48

1-4. Les opérations sur le budget principal concernant les valeurs inactives :

	Balance d'entrée		Opérations de l'exercice		Soldes de clôture	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
861 - comptes de position : titres et valeurs en portefeuille	0,00	0,00	75 068,00	75 068,00	0,00	0,00
862 - comptes de position : titres et valeurs chez les correspondants	69 448,00		67 389,00	77 468,00	59 369,00	
863 - comptes de prise en charge		69 448,00	77 468,00	67 389,00		59 369,00
	69 448,00	69 448,00	219 925,00	219 925,00	59 369,00	59 369,00

2- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur Michel CIPIERE, Trésorier de Lyon Municipale-Métropole de Lyon, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part sauf le règlement et l'apurement par la Chambre régionale des comptes conformément au code général des collectivités territoriales.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Audrey HENOCQUE